

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 18 (1971)
Heft: 4

Artikel: Pourquoi la défense civile? : Les responsabilités, le coût et les bienfaits de la protection civile
Autor: Wigner, Eugène P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-365690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi la défense civile?

Les responsabilités, le coût et les bienfaits de la protection civile

Par Eugene P. Wigner *

Ai-je besoin de vous dire le grand honneur que j'ai ressenti lorsque M. Patterson m'a invité comme conférencier à votre colloque? J'étais, à ce moment-là, indécis quant à ce que je devais espérer: soit que vous soyez déjà d'accord avec moi sur la nécessité et l'utilité de la protection civile, soit qu'une partie de mon message prenne, à l'heure actuelle, une signification qui ne vous est pas familière. Dans le premier cas, si vous êtes déjà de mon avis, je vais probablement vous ennuyer. Néanmoins, je préfère qu'il en soit ainsi, car si vous n'êtes pas de mon avis, j'ai peu d'espoir de vous convaincre. Il est possible de convaincre l'incrédule de la validité d'un théorème mathématique à l'aide d'une preuve bien formulée; il est fort possible d'espérer convaincre une personne à l'esprit sceptique dans le domaine de la physique à l'aide d'une expérience bien conçue. Dans les affaires humaines, notre subconscient est décisif; la persuasion et le raisonnement influent rarement sur lui. J'ai donc l'espoir que mon exposé vous ennuiera! Nul ne peut traiter logiquement et conséquemment une question portant sur une politique quelconque sans en préciser les objectifs. Il s'agit ici d'objectifs nationaux et, en général, un étranger ne serait pas en mesure de vous dire ce que sont ces objectifs ou ce qu'ils devraient être. D'autre part, la défense — et la protection civile fait partie intégrante de celle-ci — a cessé, dans une très large mesure, d'être une affaire purement nationale. Si un dictateur pouvait imposer sa volonté au Canada, les Etats-Unis ne pourraient survivre longtemps. En contrepartie, votre indépendance ne ferait pas long feu, advenant la chute des Etats-Unis. Comme il a déjà été dit dans un autre contexte, «unis nous serons forts, divisés nous périrons». J'en suis profondément conscient et j'espère que, non seulement en reconnaissez-vous la portée, mais que vous en avez conscience également. M. Harris nous a déjà dit que les objectifs nationaux comprennent le maintien de l'indépendance de la nation, de sa démocratie et de sa liberté. Ils comprennent également tous les

efforts visant à éviter la guerre et toutes les souffrances que même une guerre juste entraîne. Nous ne voulons pas imposer nos aspirations aux autres nations; une certaine variété dans les sociétés humaines peut, en fait, être souhaitable. Cependant, il serait de toute évidence désastreux, du point de vue des valeurs humaines qui nous sont chères, d'avoir une dictature, à la tête du monde. Il en résulterait une société de robots, un avilissement de la vie humaine et de l'initiative dans une mesure beaucoup plus forte que celle qui prévaut à l'heure actuelle, même en régime dictatorial. Nous sommes — et nous devons être — disposés à payer un prix très élevé pour éviter cela. D'aucuns disent que la possibilité d'une guerre nucléaire est un prix trop élevé à payer: «autant les subir que mourir». Affirmer cela il y a quelque temps était peut-être possible, mais ce n'est certainement pas le cas de nos jours. Si nous nous soumettions à l'une des grandes dictatures, nous ne pourrions guère éviter la dévastation d'une guerre nucléaire: nos territoires deviendraient vraisemblablement des zones de préparations en vue de l'attaque de l'une des grandes dictatures contre les autres. Nous n'avons d'autre choix que de nous défendre et, de ce fait, défendre également nos aspirations. Il était probablement inutile de vous dire tout cela: aucun d'entre nous ne souhaite que la dictature prenne la tête de notre pays; nous voulons tous éviter la guerre. La question se résume à ceci: comment atteindre ces deux buts, quelle somme d'efforts devons-nous consacrer à notre défense, et dans quelle proportion ces efforts doivent-ils porter sur la protection civile? Dans quelle mesure devons-nous soutenir nos alliés et jusqu'à quel point pouvons-nous accommoder nos ennemis? Afin de faire le point sur ces questions, je vais tenter d'envisager les conséquences de deux attitudes possibles. La première consiste à tenter d'accommoder nos antagonistes, de négliger la protection civile et, comme on dit souvent, d'offrir notre population en gage de notre bonne conduite. La deuxième consiste à

affronter les dangers, protéger notre population le plus possible, démontrer clairement que nous n'avons aucune intention agressive, mais également que nous allons résister à toute agression. Des deux tableaux qui en ressortiront, aucun ne sera attrayant. Cependant, il serait non seulement injuste, mais illogique de n'observer qu'un des tableaux et, l'ayant trouvé déprimant, de porter le même jugement sur l'autre. Pourtant, c'est souvent ce que font ceux qui s'opposent à la protection civile, et il se trouve habituellement que ces derniers repoussent toute forme de défense.

Insouciance envers la protection civile

Que pourrait-il arriver si nous négligeons d'assurer la protection de notre population contre la menace d'une guerre nucléaire? Si la menace se matérialisait, notre population serait non seulement réduite à l'impuissance et désorientée, mais aurait également l'impression d'avoir été abandonnée. Elle éprouverait de l'amertume et de la rancune envers ses chefs de la veille; elle serait cruellement déçue même si la guerre était effectivement écartée à la dernière minute. C'est un fait que notre population n'insiste pas à l'heure actuelle pour obtenir des abris et l'assurance d'être protégée. Mais qu'il se présente un état d'urgence et elle blâmera les autorités pour leur imprévoyance. Le fait qu'elle n'exige pas d'abris à l'heure actuelle est un indice de la confiance qu'elle place dans votre prévoyance, dans votre discernement des dangers qui pourraient la menacer éventuellement, et dans les mesures que vous aurez prises pour écarter ces dangers et les rendre aussi inoffensifs que possible. Et, si le danger venait à se matérialiser, alors, selon les propres mots de M. Janis, psychologue de Yale, «Dans une large mesure, le moral des survivants sera déterminé par l'efficacité des mesures de protection civile». Cet état d'esprit serait d'une valeur capitale advenant une catastrophe. Il y a trois remarques à ajouter à ce sombre tableau qui découlerait de

* Notes biographiques

M. Wigner, physicien de réputation mondiale et prix Nobel, est né à Berlin en 1902. Il est professeur de physique mathématique à l'Université Princeton. Il a participé au programme Plutonium à l'Université de Chicago de 1942 à 1945, et a fait partie du conseil de direction de l'Institut Oak Ridge de 1947 à 1950. Il a été directeur de la recherche et du développement aux laboratoires Clinton à Oak Ridge de 1947 à 1950. Il a été directeur de la recherche et du développement aux laboratoires Clinton à Oak

Ridge en 1946 et 1947, et directeur du programme de protection civile, au même endroit, en 1964 et 1965.

M. Wigner fait partie de nombreuses associations scientifiques et sociétés nationales et internationales de mathématiques et de physique, où il a exercé les fonctions de directeur, de vice-président ou de président.

Il détient des doctorats honorifiques de nombreuses universités américaines et européennes, y compris l'Université de l'Alberta. Les autres récompenses qui lui ont été décernées comprennent la

Médaille du mérite, le prix Fermi, le prix Atomes pour la paix en 1960, la médaille de la Société allemande de physique en 1961, le prix Nobel de physique en 1963, le prix George Washington, la médaille de la Fondation d'études américano-hongroises en 1965 et la médaille américaine des sciences en 1969.

Ses œuvres comprennent Nuclear Structure (en collaboration avec L. Eisenbud) et Theory of Neutron Chain Reactors (en collaboration avec A. Weinburg), toutes deux publiées en 1958.

l'accentuation de la menace d'une guerre nucléaire. La première est une réserve à l'égard de ce que j'ai déclaré plus haut, à savoir que si la population n'exige pas une protection civile plus efficace, c'est qu'elle a actuellement confiance en ses gouvernants; soit la confiance que ces derniers veilleront à ce qu'aucune catastrophe ne la prenne par surprise. Cette affirmation est corroborée par le sondage d'une très grande majorité de la population. Il existe cependant une minorité de 5% qui est fortement opposée à ce principe, prépondérant craindre que les mesures de protection civile puissent alarmer les chefs de la Russie soviétique et leur donner raison de craindre une attaque de la part des Etats-Unis. M. Kossygin aussi bien que M. Kroushchev ont démenti cette opinion — démenti, non pas dans l'intention d'appuyer notre protection civile, mais démenti tout de même. Je pourrais citer leurs paroles, mais je ne le ferai pas, car cette discussion ne touche certainement pas le Canada; il est probable, en fait, que l'opposition à l'égard de la protection civile dans ce pays est moins tapageuse que celle des Etats-Unis.

La deuxième remarque porte sur l'attitude de l'Union soviétique à l'égard de la défense civile. Est-ce que les Soviétiques tentent de protéger leur population? Est-ce qu'ils les renseignent sur les dangers d'une guerre nucléaire? La réponse à ces deux questions est «oui», définitivement. La protection matérielle qui est assurée sera discutée plus loin. Son caractère est, comme vous verrez, alarmant. Pour ce qui est de garder le silence au sujet de la menace, au sujet des dangers possibles qui pourraient mettre leur population en péril en cas de confrontation avec les impérialistes ou le camp maoïste des brigands et des propagandistes, c'est contraire à leur politique. Le maréchal Chuikov déclarait en 1965: «Des unités de défense civile ont été mises sur pied dans toutes les entreprises, dans les villes et les régions rurales.» L'instruction sur la défense civile est obligatoire dans toutes les écoles au niveau de la 5e, 6e, 7e et particulièrement de la 8e année, et également pour tous les travailleurs. Une excellente brochure sur la défense civile a été publiée; nous l'avons fait traduire dans l'espoir de la distribuer dans notre pays également. Non l'URSS ne considère pas sa défense civile comme étant «provocatrice».

Ma troisième remarque se rattache à la question de savoir si le fait de protéger notre population contre les effets d'un conflit rend celui-ci plus probable ou moins probable. Evidemment, il s'agit là d'une question cruciale, décisive, et je crois, de fait, que c'est justement l'absence de préparation convenable en matière de défense civile qui accroîtra le danger d'une guerre. Pourquoi en est-il ainsi?

La protection civile et la probabilité d'une guerre

Si nous maintenons la présente situation, qui en est une de protection inefficace de la population, pendant que celle de l'URSS prend de l'expansion, nous donnons l'impression aux chefs de l'URSS que nous n'avons que faire de notre liberté et de notre indépendance. Ils pourraient être fortement tentés d'en tirer parti. Il n'y a pas lieu de les accuser de mauvaises intentions sous ce rapport, et je ne les accuse pas. Ils sont convaincus que leur voie est la meilleure, avec une organisation centrale toute-puissante à leur tête et la dissidence réprimée à l'échelon inférieur par l'internement des réfractaires dans les prisons ou les maisons d'aliénés. Et quand nous observons autour de nous la dissidence qui se manifeste un peu partout, nous pourrions conclure que leur mode de pensée n'est peut-être pas aussi erroné que nous le pensions il y a quelques années. Ajoutée à celà, est la tendance naturelle des dictateurs à étendre leurs pouvoirs. Tout homme se veut actif; l'être humain ne peut vivre véritablement dans la tranquillité et l'attente des événements. En observant les animaux qui se reposent paisiblement en l'absence de tout stimulant, il nous vient à l'esprit que la principale différence entre eux et les hommes est que ceux-ci veulent toujours accomplir quelque chose. Et l'objectif le plus manifeste d'un dictateur — celui qui lui paraît le plus naturel — est d'étendre ses pouvoirs sur des territoires toujours de plus en plus vastes. Et il ne s'en cache pas: Hitler n'a pas dissimulé ses intentions, les chefs de l'Union soviétique n'en font pas un secret. «Il faut détruire le capitalisme» déclare Souslov. «La situation exige l'action concertée des forces communistes et de toutes les autres forces anti-impérialistes, afin de porter au maximum les possibilités d'une offensive de plus grande envergure.» Voilà ce que proclame le docu-

ment définitif du congrès de 1969 des 74 partis communistes. Je pourrais vous citer bien d'autres déclarations du même genre.

Il convient peut-être d'ajouter que le désir d'étendre ses pouvoirs est naturellement plus fort chez le dictateur que chez la plupart d'entre nous; autrement il n'aurait pas lutté pour devenir dictateur. A ce propos, il est révélateur qu'on ait discuté hier d'agression de la part de la Chine et de l'URSS, et non pas du Canada ou des Etats-Unis. Personne ne craint que l'un de nous devienne agresseur, encore moins les chefs de la Russie soviétique ou de la Chine.

C'est là une situation sombre, sous certains aspects, mais elle n'est pas désespérée. Notre objectif, me semble-t-il, est clair: ne pas faire miroiter la possibilité d'une conquête aux yeux des dictateurs. La politique est l'art du possible; et si les chefs des pays totalitaires ne s'en étaient pas rendu compte, ils n'auraient pas réussi à prendre les commandes. La conquête peut être un objectif naturel pour eux; si la chose ne leur semble pas possible, ils trouveront d'autres objectifs, tels que l'amélioration de l'existence matérielle de leurs citoyens.

On m'a souvent demandé comment j'entrevois une tentative de conquête, si je crois qu'il y aura attaque soudaine, non provoquée et, comme on dit, tombant du ciel. Non, je n'y crois pas. La tactique de Hitler était beaucoup plus attrayante: exiger des concessions relativement peu importante et peut-être quasi justifiables sous une menace implacable et répéter cette tactique jusqu'à l'effondrement moral de l'ennemi. Il pourrait arriver que l'on nous demande, à nous Américains, de retirer notre protection de «l'Allemagne belliqueuse», faute de quoi plusieurs millions d'Américains périraient demain. Les activités de la Nouvelle Gauche pourraient donner encore plus de poids à de telles menaces. On pourrait vous demander, comme première exigence, de permettre l'installation d'une base militaire quelque part dans le Nord, sur un territoire à peine peuplé de toute façon. Semblable tactique représente à mes yeux le principal danger de la pénurie actuelle de moyens de protection de la population, danger dont l'atténuation constitue le plus important tribut d'une structure convenable de protection civile. (Suite au no 5/71)



12. Schweizerischer Zwei-Tage-Marsch in Bern

Am 15./16. Mai 1971 findet in Bern der 12. Schweizerische Zwei-Tage-Marsch statt, zu dem aus dem In- und Ausland (10 bis 12 Länder) in über 1000 Gruppen gegen 10 000 Wanderer in einer Militär- und Zivilkategorie erwartet werden. Aus der Bundesrepublik Deutschland und aus Dänemark werden auch Gruppen des Zivilschutzes gemeldet. Ausschreibungen, Reglemente und alle Auskünfte können beim OK Schweizerischer Zwei-Tage-Marsch, Postfach 88, 3000 Bern 7, bezogen werden. Telefon 031 2 75 78 668 erteilt zu jeder Tageszeit Auskunft und nimmt Anfragen auf Tonband auf.